

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Aquacers opère le Centre d'Épuration Rive Sud (CERS) et ses installations connexes. Le CERS traite les eaux usées municipales de la Ville de Longueuil et est situé dans une zone récréo-touristique voisine d'un hôtel. Les eaux épurées sont retournées au fleuve tandis que les boues produites au Centre sont incinérées.

La direction d'AQUACERS déclare que la protection de l'environnement constitue une valeur fondamentale de l'organisation et s'engage à :

- Veiller au respect des lois, règlements et normes environnementales en vigueur et aux autres exigences applicables auxquelles AQUACERS souscrit ;
- Évoluer dans un contexte d'amélioration continue et de prévention de la pollution.

Notre but est d'améliorer notre performance environnementale et d'atténuer l'impact de nos opérations et nouveaux projets sur l'environnement. À cette fin, nous misons sur des collaborateurs impliqués et soucieux de l'avenir et du développement durable ainsi que sur un système de gestion. La formation, la responsabilisation et la communication de notre Politique et de nos objectifs environnementaux auprès de nos collaborateurs et fournisseurs en sont les instruments privilégiés. Les objectifs et cibles environnementaux sont étudiés, établis, suivis et améliorés au comité environnemental et en revue de direction.

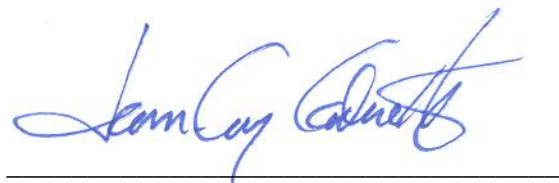
Nos actions s'appuient sur la volonté de minimiser autant qu'il est techniquement et économiquement possible de le faire :

- Les émissions gazeuses et liquides ;
- Les déchets de procédé et rebuts, en donnant la priorité au recyclage et
- L'utilisation des ressources telles l'énergie, l'eau et les matières premières.

Le succès de notre démarche dépend d'abord et avant tout de l'implication et de la participation de chacun d'entre nous.

Jean-Guy Cadorette, M. Env.

6 octobre 2009



---